

## Approbation du budget 2025

En séances des 9 et 10 décembre 2024, le Conseil général a approuvé les budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune de Fribourg après avoir apporté les modifications suivantes :

### I. Budget de fonctionnement

Après décision du Conseil général, les rubriques mentionnées sont modifiées comme suit :

#### a) Charges

Compte	Désignation	Budget 2025		Différence	Budget 2024	Comptes 2023
		Ancien	Nouveau			
259.3636.04	Actions d'entraide	50'000.00	100'000.00	+50 000.00	100'000.00	50'000.00
820.3636.16	Projets stratégiques Région	1'490'000.00	1'540'000.00	+50 000.00	1'435'000.00	1'376'339.90
820.3636.18	Projets stratégiques Ville de Fribourg	340'000.00	390'000.00	+50 000.00	330'000.00	358'545.40
921.3636.01	Manifestations et associations sportives locales	140'000.00	185'000.00	+45 000.00	140'000.00	148'552.35
1130.3636.20	Institutions à caractère social	211'500.00	286'500.00	+75 000.00	200'000.00	519'500.00

#### b) Résultat

A la suite de ces modifications, le budget de fonctionnement, présente les chiffres définitifs suivants :

Total des charges :	CHF	323'475'146.68 (+ CHF 270'000.-)
Total des revenus :	CHF	307'344'656.22 (inchangé)
Résultat (excédent de charges) :	CHF	16'130'490.46 (- CHF 270'000.-)

### II. Budget d'investissements

Après décision du Conseil général, les investissements suivants (cat. II) sont modifiés comme suit :

Compte	Désignation	Budget 2025		Différence
		Ancien	Nouveau	
401.5090.271	Digitalisation stationnement (guidage et détection places vacantes)	400'000.00	-	-400'000.00
520.5010.129	Entretien des chaussées et trottoirs 2025 -R-	1'550'000.00	1'250'000.00	-300'000.00
917.5090.301	Halle Omnisports - Réfection parquet et lignes de jeu	150'000.00	-	-150'000.00

Les mêmes montants sont reportés en catégorie III.

A la suite de ces modifications, le budget d'investissements, par catégorie, présente les chiffres définitifs suivants :

Solde annoncé des investissements déjà votés (Cat. I)*	CHF	129'050'404.00
Investissements à voter au budget (Cat. II)	CHF	25'927'960.00
	CHF	26'777'960.00
Investissements à voter ultérieurement (Cat. III)	CHF	84'536'806.00
	CHF	83'686'806.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>239'515'170.00</b>

Les arrêtés ont été modifiés en conséquence. A noter que le fascicule publié n'a pas été actualisé, ni les exemplaires papier. Les changements ont été apportés directement dans le système ERP.

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG**

Le Syndic :



Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville :



David Stulz